



AMINATA

Amélioration de l'accès aux innovations agricoles
pour la transition agroécologique

Module de formation et d'auto-formation

**pour améliorer l'appui des paysans-relais
dans l'appui aux processus d'innovation
paysanne**

Cofinancé par l'Union Européenne



Nous remercions les collaborateurs du projet AMINATA, dont l'engagement a permis d'initier, d'animer et de capitaliser cette démarche. Nos vifs remerciements vont également à l'équipe de rédaction, composée de Teatske Bakker (Cirad), Jean-Boniface Dakouo (AVSF), Oumar Coumare (AOPP) et Malamine Ouattara (RESCAR-AOC) aux membres du comité de pilotage et aux relecteurs, dont les contributions précieuses ont enrichi et affiné ce document.

Ce document est réalisé par le projet AMINATA cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre de l'initiative DeSIRA.

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Cirad et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne.

SOMMAIRE

- 4-** Introduction
- 5-** Fiche 1 : Améliorer son efficacité de paysan-relais pour les fonctions de base
- 20-** Fiche 2 : Faciliter un processus d'innovation avec un groupe d'agriculteurs
- 31-** Fiche 3 : Faire son évaluation critique et faire l'évaluation de l'impact de l'intervention

INTRODUCTION

Les paysans-relais (PR) sont une approche de conseil de paysan à paysan largement mobilisée en Afrique de l'Ouest, et notamment au Mali. Cette approche présente de nombreux avantages et peut, en complémentarité avec d'autres approches de conseil, permettre de répondre aux enjeux de l'agriculture africaine. En particulier, les PR ont le potentiel pour animer des processus d'innovation avec les agriculteurs au niveau villageois.

Ce module de formation est à destination des PR ainsi que des cadres et formateurs de PR dans des diverses structures (projets, ONG, OP). Il peut être utilisé par le PR seul (auto-apprentissage) ou bien mobilisé par un formateur au cours d'une formation ou d'une réunion avec des PR (support de formation).

Le but de ce module de formation est de renforcer les compétences des PR en outils et compétences afin qu'ils puissent assurer un meilleur accompagnement de proximité des agriculteurs et faciliter l'innovation pour les transitions agroécologiques. En particulier, il vise à :

- renforcer les compétences d'accompagnement des PR et proposer des solutions aux défis qu'ils rencontrent fréquemment dans la réalisation de leurs activités;
- outiller les PR pour mieux préparer et animer les activités d'échange et de partage d'expérience entre les agriculteurs dans une optique de faciliter l'innovation ;
- aider les PR à réaliser leur auto-évaluation et pour évaluer le déroulement et l'impact de leurs interventions dans les processus d'innovation, afin de s'améliorer en continu.

Ce module de formation ne remplace pas la formation de base des PR mais apporte des compléments sur certains aspects spécifiques aux processus d'innovation impliquant la participation des PR. Le document fait donc appel à quelques prérequis de la formation de base des PR, notamment : réaliser la planification de la campagne agricole ; conduire et faire le suivi des activités ; faire une collecte de données sur les opérations culturales ; maîtriser les itinéraires techniques courants, et connaître les contraintes des producteurs ; connaître les bases du CEF (conseil à l'exploitation familiale) ; animer des rencontres et, organiser les réunions de bilan et d'analyse de la campagne agricole ; avoir une expérience en tant que PR, animer les groupes.

Le document est composé de **3 fiches** :

➤ **Fiche 1 : Améliorer son efficacité de paysan-relais pour les fonctions de base**

➤ **Fiche 2 : Faciliter un processus d'innovation avec un groupe d'agriculteurs**

➤ **Fiche 3 : Faire son évaluation critique et faire l'évaluation de l'impact de l'intervention**

Il fait partie d'une collection de quatre documents développés dans le cadre du projet AMINATA pour un meilleur accompagnement des processus d'innovations nécessaires dans le cadre des transitions agroécologiques.



AMINATA

Amélioration de l'accès aux innovations agricoles
pour la transition agroécologique

FICHE 1

Améliorer son efficacité de Paysan-Relais pour les fonctions de base

1. Introduction de la fiche

Cette fiche «Améliorer son efficacité de paysan-relais (PR) pour les fonctions de base » propose des solutions et des témoignages de PR du Mali sur les difficultés d'ordre organisationnel, technique et financier que les PR peuvent rencontrer. Cette fiche ne revient pas sur la formation de base des PR mais propose de parler des difficultés qu'ils rencontrent souvent.

Ces difficultés rencontrées sont :

- › Gérer son calendrier et ses activités de PR
- › Animer des groupes peu motivés
- › Eloignement / frais de déplacement non pris en charge par les OP
- › L'insécurité
- › Les limitations des compétences techniques du PR
- › Le manque de supports de formation sur certains thèmes
- › Le manque de contacts avec les institutions
- › L'insertion au sein de l'OP

Pour chaque difficulté, il est demandé au PR **d'écrire sa réponse puis de lire les témoignages.**

1. Gérer son calendrier et ses activités de PR

Dans le cadre de la réalisation de ses activités personnelles et celles de l'OP, un PR aura toujours un conflit d'agenda qui peut entraîner des difficultés à gérer l'ensemble de ses différentes activités.

Q1 : Avez-vous déjà rencontré des difficultés pour gérer votre calendrier de PR ? Quelles étaient les causes ? Quelles sont les solutions que vous avez testées ? Quels sont vos conseils pour les autres PR ?

Ma réponse :

* Témoignage 1

« Tous les producteurs ont des défis de gestion de calendrier agricole. Le temps est insuffisant pour chaque producteur pour les activités de son propre champ. Mais quand tu es le responsable d'une organisation de producteurs, tes engagements envers les membres font qu'il y a des tâches spécifiques pour toi à réaliser obligatoirement pour l'organisation. Quand on est relais, c'est qu'on a reçu des formations et accompagnements spécifiques que l'on doit partager avec ses pairs. C'est **un engagement à respecter** et même s'il y a des conflits d'agenda avec ses activités personnelles. Cela nécessite donc une gestion du calendrier de travail. »

Conseil pour les PR :

« Le PR doit réserver un jour de la semaine (ou plusieurs jours si besoin) pour rencontrer les autres producteurs et partager avec eux ses connaissances. Il peut consacrer les autres jours à ses activités dans son champ. »



✧ Témoignage 2

« La difficulté rencontrée, dans le cadre de la mise en place des tests d'innovation est la période des semis qui coïncide avec le semis des champs familiaux ; si les deux semis coïncident qu'est-ce qu'il faut faire ?

Dans notre OP on a pris l'initiative de faire ces activités de semis en travail collectif, l'année dernière on avait 12 parcelles à installer donc en faisant en travail collectif (les 12 producteurs innovateurs et certains membres), on a pu réaliser le semis en 03 jours. Ce gain de temps a permis de faire face aux activités dans les champs familiaux et aux membres de notre groupe de suivre les itinéraires des innovations installées. »

Conseil pour les PR :

« S'il n'y a pas de travail collectif chez vous, je vous recommande de **faire les activités en travail collectif**, cela est plus facile que le travail fait individuellement. Vous verrez que c'est plus avantageux, les semences qu'on nous donne, doivent être semées dans une période bien déterminée, s'il faut le faire individuellement, vous verrez que certains producteurs n'arriveront pas à semer durant cette période. »

2. Animer des groupes peu motivés

Il peut arriver qu'un PR intervienne dans un village où les gens ne sont pas motivés lors des animations.

Q2 : Avez-vous déjà rencontré des difficultés pour animer des groupes de producteurs peu motivés ? Que faut-il faire dans ce cas ?

Ma réponse :

✧ Témoignage 1

« Les groupes n'ont pas la même compréhension et le même cheminement, alors que l'objectif de cet accompagnement est la bonne compréhension. Si un groupement ne vise pas le même objectif que le PR, cela causera un problème pour le PR. Très souvent aussi les groupements s'attendent à ce qu'on leur donne quelque chose d'autre car certains groupements ont eu des collaborations avec d'autres projets avant cela, qui leur offraient des motivations, frais de déplacement, restauration. Si toi tu n'as pas ce moyen ou cela ne fait pas partie de votre logique, ils ne s'appliqueront pas comme il le faut, cela est une grande difficulté. »

Conseil pour les PR :

« Pour la bonne marche du début jusqu'à la fin de l'activité, il faut être direct et précis en donnant aux producteurs dès le début toutes les informations, pour qu'ils comprennent le déroulement avant qu'ils ne se fassent d'autres idées. Il faut à tout prix dire aux producteurs s'ils vont avoir de l'argent ou la formation d'accompagnement comme ça il n'y aura pas de problème. »

✱ Témoignage 2

« J'ai eu des problèmes dans mes animations, le problème rencontré est que si on appelle les membres de l'OP pour des rencontres ils ne viennent presque pas. Pour leur manque de motivation, je leur ai demandé pour savoir ; certains disent que s'ils viennent, ils n'ont pas droit à la parole, d'autres, ils ne sont pas impliqués dans les prises de décisions, même s'il y a des retombées ils ne sont pas bénéficiaires. Une fois les différentes causes connues, la solution a été retenue que lors des réunions tous les membres sont égaux en parole, tout le monde est impliqué dans la prise de décision et pas de discrimination au partage des retombées. Si les retombées à répartir sont insuffisantes par rapport au nombre de membres présents, des critères de spécificité seront utilisés ou bien, on procèdera au vote ou tirage au sort. »

Conseil pour les PR :

« Si ce genre de problème vous arrive il faut approcher les membres et prendre des décisions : tous les membres ont égaux en parole, tout le monde est impliqué dans les prises de décision et est bénéficiaire des retombées des activités. Un commun accord doit être trouvé pour distribuer à ceux qui méritent, ou alors un tirage au sort est réalisé pour éviter les frustrations. »



3. Eloignement / frais de déplacement non pris en charge par les OP

Un PR peut être amené à faire beaucoup de déplacements pour se rendre dans les villages où il intervient, parfois ces villages sont éloignés et les déplacements peuvent être pénibles et coûteux.

Q3 : Avez-vous déjà rencontré des difficultés à cause des déplacements ?

Ma réponse :

* Témoignage 1

« La principale difficulté par rapport aux activités des PR réside dans la non prise en charge des déplacements. De la manière dont nous travaillons avec les projets, ils nous donnent des frais de déplacements. Malgré les connaissances acquises par les conseillers, ces connaissances dorment avec ses conseillers qui ne font plus de conseils agricoles avec le départ de ces projets. Pour solutionner ces problèmes de déplacement, **il fut recommandé dans notre union que chaque OP ait 1 à 2 conseillers, pour les grandes OP 03 conseillers, donc les conseillers sont membres de l'OP, le problème de déplacement serait résolu, c'est l'OP qui doit les motiver en fonction de leur capacité.** »

Conseil pour les PR :

« Les PR doivent faire leur possible pour diffuser les activités d'innovation au niveau des OP même si c'est 1 ou 2 innovations, surtout pour des OP qui veulent avancer. »

* Témoignage 2

« Dans le cadre du suivi, j'ai des difficultés avec le déplacement : la 1^{ère} est l'éloignement des parcelles les unes des autres ; si les champs sont éloignés, on ne peut pas les faire à pied, il faut un moyen de déplacement. Des fois tu peux manquer d'argent pour l'achat du carburant, j'ai exposé le problème à l'OP. L'OP dit qu'elle n'est pas en mesure d'assurer le carburant, comme je suis membre de l'OP, je connais la réalité de la situation de l'OP. **La solution trouvée, c'est de faire des sacrifices, parce que le travail de PR est une activité de volontariat.** Le travail que tu fais si cela se passe bien peut rapporter à l'OP et au village. L'OP doit vous aider et si l'OP n'arrive pas à le faire, il ne faut pas baisser les mains, vous devez vous surpasser, être courageux pour que l'objectif recherché soit atteint. »

Fais tout ton possible en tant que facilitateur pour aller conseiller les producteurs à temps pour la bonne réussite de ce travail



✱ Témoignage 3

« Dans le cadre des suivis des parcelles, moi en tant que PR, je dois regarder toutes les parcelles de l'OP. A ce niveau j'avais des difficultés, les parcelles sont loin des domiciles, je payais le carburant à mes frais. **Enfin j'ai posé le problème sur la table pour qu'on trouve une solution, donc il a été décidé pour les suivis des tests, que désormais l'OP prendra en charge les frais de carburant et ce problème fut résolu.** »

4. L'insécurité

Dans les zones où le PR doit se déplacer et sur la route pour y aller, il peut rencontrer des difficultés liées à l'insécurité.

Q4 : Quels sont vos conseils pour les autres PR concernant l'insécurité ?

Ma réponse :

✧ Témoignage 1

« Tout ce qu'on peut dire, est que tout le monde aime la paix ; **chacun à un rôle à jouer pour la paix. On peut les accompagner avec des informations, qui feront que le chemin à suivre pour la paix soit assuré.** Pour cela **chacun doit avoir un bon comportement** ; avec un bon comportement rien ne doit nous empêcher de faire le travail au sein de ta propre OP à cause de l'insécurité. »

Conseil pour les PR :

« Ce qui peut être une bonne chose pour les conseillers, **c'est d'être le conseiller de sa propre OP**, car tu connais bien les personnes à visiter et les déplacements à faire.»

✧ Témoignage 2

« L'endroit où tu pars conseiller les producteurs s'il y'a l'insécurité, tu fais tout ton possible pour les demandes d'information sur l'état d'insécurité. Comme les endroits ne sont pas les mêmes, **demande aux populations s'il y a la sécurité ou pas dans leurs environnements.** S'il y a l'insécurité, demande aux populations comment les gens partent dans leur environnement sans pourtant se croiser aux hommes d'armes, ou bien quand vous vous croisez pour qu'ils ne te fassent pas du mal. Tu fais tout ton possible pour prendre cette information avant de partir. »

Conseil pour les PR :

« Avant de partir, demander aux populations qu'on va visiter s'il y a la sécurité ou pas dans leurs environnements. »



Avant de partir, demander aux populations qu'on va visiter s'il y a la sécurité ou pas dans leurs environnements.

5. Les limitations des compétences techniques du PR

Un PR ne peut pas être expert dans tous les domaines et parfois les questions que les agriculteurs posent sont difficiles à répondre.

Q5 : Lorsque les questions des agriculteurs vous dépassent, quels sont vos conseils pour aller chercher des informations ailleurs ?

Ma réponse :

✱ Témoignage 1

« L'accompagnement des adultes n'est pas comme celui des enfants qu'on inscrit à l'école et qu'on conduit comme un animal, ce n'est pas de l'accompagnement.

L'accompagnement c'est la co-recherche, vous rentrez dans le champ ensemble, vous cherchez des connaissances sur les cultures, les innovations, sur le sol ou sur les ravageurs des cultures et vous trouvez ensemble les connaissances nécessaires. Comment se fait ce travail ?

Tu les mets devant et tu restes derrière, ce que vous allez voir ensemble sur le terrain, vous allez chercher des connaissances ensemble ; à la recherche de leurs connaissances tu vas améliorer tes connaissances avec des choses que tu ne connaissais pas. C'est toi qui assure la facilitation ; s'ils posent des questions, tu n'es pas obligé de répondre à toutes les questions, tu leur renvois la question par exemple : si c'est **un insecte** qu'ils voient, tu leurs poses la question **où est ce qu'ils l'ont vu ? Sur la culture ; sur quelle partie de la culture ? Sur les feuilles ; qu'est-ce qu'il faisait sur la feuille ? Manger les feuilles.** Donc cela prouve que ce sont des phyllophages. En ce moment on a eu des connaissances sans dire que c'était ceci ou cela. Si c'est une nouvelle connaissance on dira qu'on a cherché ensemble et on a trouvé ensemble et si cela est devenu ton comportement, qui est d'ailleurs le comportement d'un conseiller, il est fort probable que tu ne sois pas à tes limites. »

Conseil pour les PR :

«Lorsque tu n'as pas la compétence, il est recommandé d'aller chercher un expert pour ces thèmes spécifiques, et trouver un accord avec l'OP. Il y aura un engagement entre l'expert et l'OP pour faire ce travail. Le travail du PR et l'appui de l'expert sont deux choses différentes, mais ils travaillent côte à côte et se complètent. Ces experts sont des maîtres dans leur domaine ; je n'ai pas cette connaissance, je passe par eux pour faire le travail, et en ce moment l'accompagnement des producteurs sera complet. »



✧ Témoignage 2

« Si on a des problèmes à répondre à certaines questions ou des choses qu'on ne connaît pas, il faut **aller voir les services techniques qui détiennent des connaissances** ; où les mettre sur **les groupes WhatsApp**. Dans beaucoup de cas tu pourras avoir les éléments de réponse ; ou bien faire **la recherche sur Google** et partager les éléments obtenus.

Se rapprocher de quelqu'un ou d'un réseau qui intervient dans le même domaine que vous, expliquez ce que vous faites, demandez une collaboration, de temps en temps vous pouvez échanger des idées. Si vous avez des difficultés, vous pouvez **l'inviter dans votre organisation pour qu'il puisse vous former sur le thème non maîtrisé afin de résoudre le problème.** »

Conseil pour les PR :

« Il faut être courageux, tout ce que tu ne connais pas, **il ne faut pas mentir**. Il faut aller voir les connaisseurs comme les services techniques et les conseillers agricoles, ou mettre sur les groupes WhatsApp ou sur Google, les connaissances issues des recherches peuvent être partagées. »

✧ Témoignage 3

« A ce niveau, les questions posées par les producteurs qui sont un peu difficiles pour toi à répondre, tu fais tout ton possible pour y répondre. Comme nous avons **un document qui est à lire**, cela nous permet de trouver la réponse aux questions des producteurs. Tu te focalises sur la lecture de ce document avant d'aller faire tes animations. »

Conseil pour les PR :

« Comme notre OP est une association stable, qui permet aux PR d'échanger, de partager des connaissances et de temps en temps de se **regrouper pour faire part de nos difficultés. Cela nous permet de trouver ensemble des solutions à tel ou tel problème.** »

6. Le manque de supports de formation sur certains thèmes

Parfois sur un thème spécifique le PR a besoin d'un support de formation pour préparer son animation, mais ces supports ne sont pas toujours disponibles.

Q6 : Quels sont vos conseils pour les autres PR lorsque vous manquez de supports de formation sur certaines thématiques ?

Ma réponse :

* Témoignage 1

« Le conseil que je donne c'est que tu **dois tout faire pour avoir un support, ce qui fait que de temps en temps tu peux rafraichir ta mémoire**. Tout ce qu'on présente lors des formations, on ne peut pas tout retenir ; mais le tout se trouve dans le support. Donc **à chaque fois que tu lis ce support tu te rafraichis la mémoire. Le support est un outil de travail pour toi pour préparer tes activités à dispenser, ce n'est pas fait pour aller lire devant les producteurs.**

Toutes les formations que tu as faites, et où tu as eu des supports, cela peut contribuer beaucoup dans ton travail de conseiller. »

Conseil pour les PR :

« Il faut tout faire **lors des formations de réclamer des supports pour qu'ils soient des outils qui t'aident dans ton travail.** »



Il faut tout faire lors des formations de réclamer des supports pour avoir des outils qui t'aident dans ton travail.

✧ Témoignage 2

« Je suis PR, si on me demande de **former les producteurs sur un thème pour lequel n'ai pas de supports, je penserai en 1er lieu à celui qui m'a formé. Si j'appelle ce dernier, il pourra me donner un support, et sinon, je me tourne vers les services techniques ou les ONG du domaine**, ou toutes autres structures d'appui aux producteurs pour trouver des éléments clés qui me permettront de réaliser l'activité. »

Conseil pour les PR :

« Pour commencer toute activité, **il ne faut jamais se contenter de ta seule expérience ou de façon désordonnée (sans planification)**. L'agriculture a dépassé ce stade, il faut consulter les services techniques compétents, les connaissances issues de ces consultations pourront te permettre de réussir ton activité.

Si tu cherches un support, mon conseil est de **ne pas se limiter à un seul service**, le chemin à suivre est de passer en 1er par ton formateur. Si tu ne trouveras pas avec lui, il faut voir du côté des services techniques ou les ONG. »

7. Le manque de contacts avec les institutions

Parfois en tant que PR on a des difficultés pour établir et maintenir une relation avec les institutions qui peuvent fournir un appui dans les activités : les services techniques, la mairie, les autres services...

Q7 : Quels sont vos conseils pour être en lien avec les institutions? Quelle est votre démarche pour aller nouer de nouveaux contacts ? ou chercher de nouvelles ressources ?

Ma réponse :

* Témoignage 1

« Chaque personne a ses limites, tout ce qui vient après, il n'aura pas de solution à cela. Tout PR qui veut l'avancée de son travail pour que ça lui profite et profiter aux autres producteurs doit obligatoirement **créer une relation avec les services techniques locaux et ONG. Personne ne connaît tout et n'est pas capable de tout, si tu ne crées pas de relation avec eux, tu te limiteras seulement à ce que tu connais.** Mais s'il y a relation, ça sera une complémentarité, une synergie d'action, il y aura certaines choses que toi tu ne connais pas mais eux ils connaissent, et d'autres que toi tu es capable et eux ne sont pas capables. S'il n'y a pas cette relation il n'y aura pas cette complémentarité. Donc c'est une obligation à tous les conseillers de créer des relations avec les autres au bénéfice de tous. »

Conseil pour les PR :

« Le conseil que j'ai à l'endroit des autres facilitateurs, c'est de **rendre visite de temps en temps aux institutions qui se trouvent dans leur localité, présentez votre organisation et vos objectifs. Si vous avez des thèmes à dispenser, faites part de son contenu en leur demandant leurs opinions, cela renforce votre lien et crée une collaboration.** »



* Témoignage 2

« Nous les OP pour qu'on puisse créer des relations avec les partenaires il y a des voies à suivre : **il faut que l'OP soit reconnue** ; mais comment ? À travers **les rapports annuels de l'OP que tu déposes au sein de certains services** comme le Développement social et la mairie pour qu'on sache que l'OP existe. La mairie est la porte d'entrée des ONG au niveau de la commune, donc pour cela il faut que la mairie sache que l'OP existe et fait de telles activités et cela peut créer une confiance entre les partenaires et l'OP. »

Conseil pour les PR :

« Au niveau de notre OP pour avoir des contacts avec des institutions, **nous faisons des copies de notre récépissé et des rapports des activités réalisées et on soumet aux services techniques, les ONG, les projets.** Dans beaucoup de cas nous trouvons gain de cause, on nous revient et on travaille ensemble.

Ce que je peux dire aux PR, c'est d'être courageux et de passer par le chemin qu'on a emprunté. Si vous ne faites pas cela, c'est comme si vous êtes dans l'obscurité et tu ne seras pas reconnu. Il faut des papiers en bonne et due forme pour être reconnu. »

* Témoignage 3

« Les partenariats sont importants pour les problèmes où l'OP n'a pas de solution. On cherche la solution au **niveau des micros finances si c'est un problème d'argent, si c'est problème de ravageurs des cultures on se tourne vers les services techniques c'est leur domaine ; on peut expliquer aussi au maire de la commune les problèmes et les besoins de mise en relation.** »

Conseil pour les PR :

« Ce que je peux dire aux PR et aux OP, il faut vous mettre en relation avec les structures de la zone. Si vous avez un problème, vous pourrez chercher des solutions avec eux. »

8. L'insertion au sein de l'OP

Des problèmes de communication ou d'autres difficultés peuvent surgir dans la collaboration avec les OP.

Q8 : quelles sont les difficultés de travailler avec des PR au sein du OP ? Quelles sont vos recommandations ?

Ma réponse :

✱ Témoignage 1

« Pour les OP, les difficultés de travailler avec le PR se trouvent au niveau de la motivation. Tout conseiller qui est en train de faire bien son travail, ce qui l'encourage est de **lui donner de la motivation** ; si l'OP ne lui donne rien, le risque de découragement peut s'en suivre. Dans beaucoup de cas, le PR laisse ses propres activités pour faire face à celles de l'OP.

La 2^{ème} difficulté se situe au niveau du **choix des conseillers de l'OP**, si le PR n'est pas bien choisi, il ne serait pas rentable pour l'OP. Le choix de quelqu'un qui ne laisse pas ses activités personnelles pour celles de l'OP, s'il y a chevauchement des activités c'est sûr qu'il va laisser celles du groupe à son profit.

Quand l'OP doit choisir, il faut mettre l'accent sur celui peut supporter les caprices du groupe car entretenir un groupe n'est pas chose aisée. Si le choix n'est pas fait en fonction de ces critères, il y aura toujours des problèmes. »

Conseil pour les PR :

« Si vous devez choisir un PR pour les activités du groupe, **il faut toujours choisir quelqu'un qui peut laisser ses propres activités au profit du groupe, courageux, patient, qui n'a pas un gros cœur**. Il faut les choisir en fonction des critères et **éviter que cela ne soit sur des critères de complaisance** (tel ou tel personne du président). La personne possédant ces critères peut être bénéfique pour le groupe. »

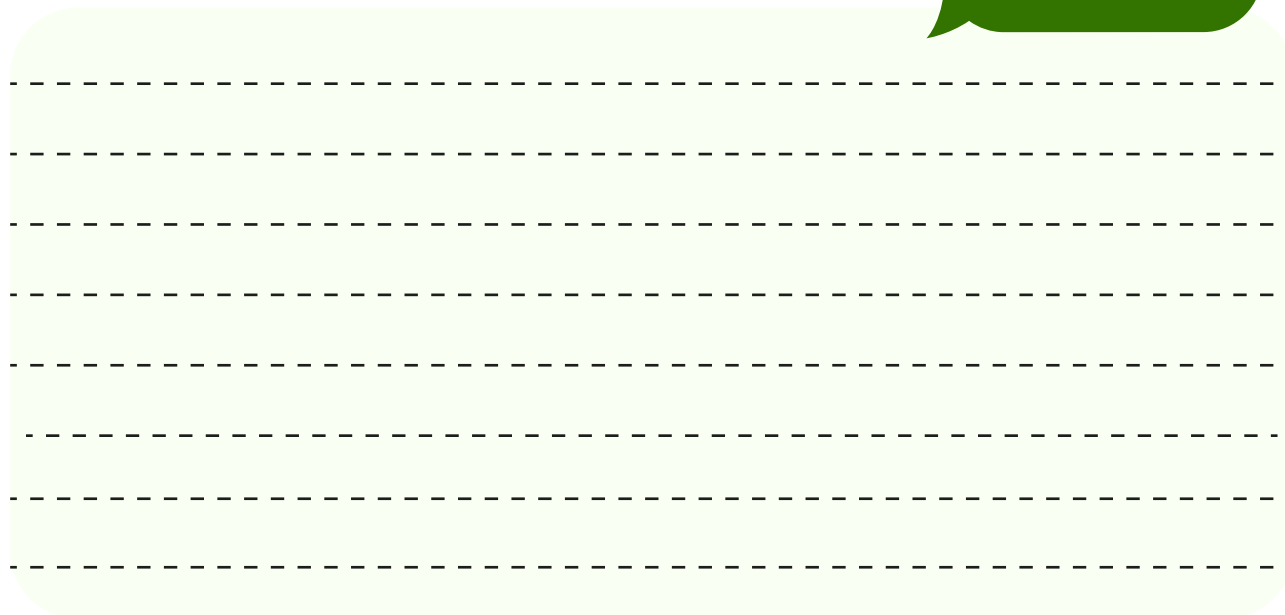


9. Bilan de la fiche 1

Dans cet espace vous pouvez faire le point sur vos difficultés et les solutions à essayer, pour améliorer vos activités de PR.

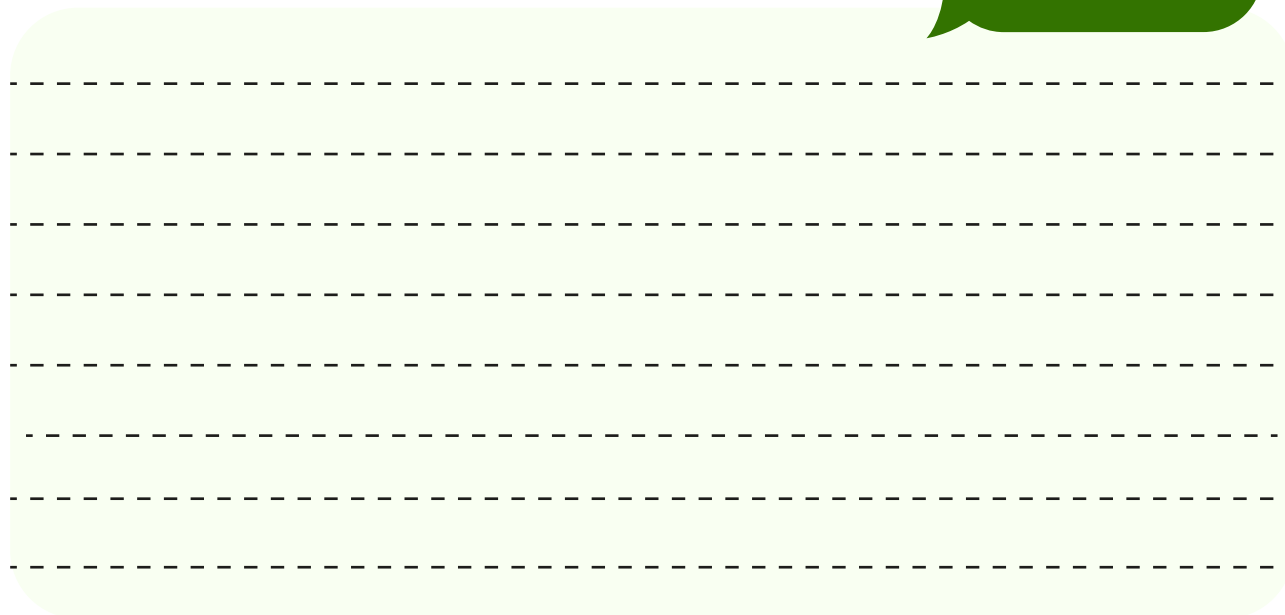
Q9. Quelles sont les principales difficultés que j'ai rencontrées dans mes activités de PR jusqu'à présent ?

Ma réponse :



Q10. Quelles sont les nouvelles solutions que j'ai pu identifier avec cette fiche ? Est-ce que je connais d'autres solutions qui ne sont pas présentées ici ?

Ma réponse :





AMINATA

Amélioration de l'accès aux innovations agricoles
pour la transition agroécologique

FICHE 2

FACILITER UN PROCESSUS D'INNOVATION AVEC UN GROUPE D'AGRICULTEURS

1. Introduction

Au-delà de ses fonctions de base, le paysan-relais (PR) peut être amené à accompagner les groupes d'agriculteurs dans un processus d'innovation afin de résoudre leurs problèmes techniques ou organisationnels. Dans cette fiche 2, nous présentons les processus d'innovation et la manière dont le PR peut jouer son rôle.

En détail, le PR peut lire les éléments suivants :

- › Qu'est-ce qu'un processus d'innovation ?
- › Le rôle du facilitateur dans un processus d'innovation
- › La posture du facilitateur
- › Comment organiser et animer une rencontre ?
- › Comment animer un partage d'expérience ?

Pour chaque point, le PR est invité à répondre à la question et lire les explications et témoignages.

1. Qu'est-ce qu'un processus d'innovation ?

Q1 : Quelles sont mes connaissances sur les innovations chez les agriculteurs ?

Ma réponse :

On peut distinguer plusieurs notions liées aux innovations :

➤ **Une connaissance** est une idée, une notion que nous avons sur quelque chose.

Exemple : la connaissance sur un matériel comme la charrue nous permet d'avoir une idée sur son utilité et son utilisation, son appellation au niveau local, etc.

➤ **Une invention** est une solution nouvelle pour résoudre un problème donné.

Exemple : avant nos ancêtres utilisaient des arcs pour la chasse. Le fusil a été inventé pour faire la chasse.

➤ **Une innovation** est un changement dans les manières de cultiver, de faire de l'élevage, ou dans les manières de s'organiser, afin d'améliorer une situation, de résoudre un problème ou de saisir une opportunité de marché.

Exemple : le passage du semis avec la houe manuelle au semis avec le semoir attelé ou mécanique ; le passage de l'achat ou la vente de produits agricoles à l'achat et la vente groupés pour réduire les coûts, ou la certification de produits en agriculture biologique.

Une innovation peut être une **innovation technique**, c'est-à-dire une nouvelle pratique, une nouvelle technologie ou un nouvel équipement.

Exemple : le semis en ligne au lieu du semis à la volée, l'utilisation du téléphone portable, l'utilisation d'un tracteur ou motoculteur pour le labour...

Mais une innovation peut aussi être une **innovation organisationnelle**, c'est-à-dire un changement dans la façon de faire ou de s'organiser. Cela peut être une **organisation individuelle ou collective**.

Exemple : Une nouvelle variété à cycle court amène à changer la date de semis et faire deux cycles de culture par saison (l'innovation est à la fois individuelle et organisationnelle). Le stockage ou le warrantage des produits (l'innovation est collective).

Dans beaucoup de cas, une innovation est **à la fois technique et organisationnelle**. Cela veut dire que l'introduction d'une nouvelle technique ou d'une technologie amène à changer toute l'organisation des activités. C'est un enjeu pour les conseillers agricoles et aussi les PR, car beaucoup de questions sont à traiter lorsqu'on parle d'innovation.

Exemple : un nouvel équipement est arrivé à la coopérative (innovation technique). Pour décider de sa bonne utilisation par les membres, le comité de gestion de la coopérative élabore et fait adopter un planning et des règles d'utilisation par les membres (innovation organisationnelle). Le conseiller forme les membres à l'utilisation de l'équipement (nouvelles connaissances) et accompagne les membres à définir les règles d'utilisation et le planning.



Un processus d'innovation est une suite d'actions entreprises en vue d'améliorer une situation donnée, en procédant étape par étape pour développer une innovation qui peut prendre plusieurs formes (technique, organisationnelle, collective etc.). Au cours de ce processus, plusieurs personnes (ou structures) sont impliquées et apportent chacune leurs connaissances, leurs savoirs, leurs appuis spécifiques. Un facilitateur peut guider le processus en impliquant les bonnes personnes et en organisant les activités.

Exemple : pour résoudre par exemple un problème de mortalité des animaux dans une localité, il est nécessaire que les éleveurs, les services techniques de l'élevage et d'autres personnes puissent travailler en synergie pour identifier les causes du problème et ensemble trouver et tester des solutions adaptées aux conditions et attentes des éleveurs. Plusieurs tests peuvent être nécessaires avant de trouver la bonne solution dans cette situation.

Un processus d'innovation se déroule sur plusieurs mois ou plusieurs années, et **s'adapte en fonction de la situation rencontrée** et des évolutions ou difficultés qui se présentent. Souvent, un processus d'innovation amène à mettre en œuvre des innovations techniques combinées avec des innovations organisationnelles. Il faut discuter de ces étapes avec le groupe pour que les paysans donnent leur avis, testent eux-mêmes et que les décisions soient prises collectivement.



2. Le rôle du facilitateur dans un processus d'innovation

Q2 : Pourquoi a-t-on besoin d'un facilitateur pour aider les producteurs à innover ?
Qui peut jouer le rôle de facilitateur ? Comment se déroule la facilitation ?

Ma réponse :

Le rôle joué par le facilitateur consiste à aider le déroulement du processus d'innovation. Le facilitateur peut être un conseiller agricole, un technicien de la coopérative ou bien un PR. Ce rôle consiste à

- accompagner le groupe à définir un problème prioritaire à résoudre,
- aider le groupe à identifier les différentes solutions possibles
- aider le groupe à choisir une solution (ou un ensemble de solutions) et définir ses objectifs
- proposer une méthode de travail qui permette d'atteindre les objectifs définis ensemble,
- organiser les réunions et impliquer les personnes nécessaires,
- distribuer la parole afin que chacun puisse s'exprimer lors des réunions
- poser des questions au groupe pour aborder les points clés
- suivre les activités sur le terrain et repérer les points de blocage potentiels
- aider à résoudre les points de blocages
- mettre le groupe en contact avec des personnes ressources si nécessaire,
- amener une conclusion claire à chaque rencontre et identifier les actions suivantes à mener



3. La posture de facilitateur

Q3 : Quelle est la bonne posture à adopter en tant que facilitateur d'un processus d'innovation ?

Ma réponse :

La posture du facilitateur, c'est-à-dire son comportement avec le groupe, est très importante pour la réussite du processus d'innovation.

Le PR doit **aller au rythme du groupe**. Par exemple, en réunion, il doit s'assurer que le point est bien traité et compris par l'ensemble des participants avant de passer à un autre point. Il doit s'assurer que tous les participants sont d'accord avec la conclusion.

Le PR doit **rester neutre** dans les discussions et les prises de décision afin d'avoir une synergie de groupe et converger vers un objectif commun. Il doit s'assurer que personne ne sera lésé par les décisions prises, notamment les femmes, les jeunes ou les petites exploitations. Il doit aussi être humble et courtois dans ses propos et inviter l'ensemble des participants à faire la même chose.

Le PR doit aussi veiller à **créer un environnement favorable à l'innovation**. De ce fait, il doit aussi **stimuler les propositions d'idées nouvelles** et doit prendre en compte les propositions d'idées de tous les membres.

Il doit aussi essayer de stimuler les apprentissages et **créer des collaborations**, pour permettre la résolution des problèmes. Les partages d'expériences sont un point de départ pour cela.

La difficulté pour le facilitateur dans un processus d'innovation, c'est qu'**on ne connaît pas à l'avance le chemin à suivre** car chaque groupe a des besoins différents. L'objectif n'est pas d'appliquer un protocole identique dans tous les groupe. On ne connaît pas à l'avance les décisions prises à la fin d'une réunion, il faut **être capable de s'adapter et de dialoguer**. Les participants sont là pour apporter leurs idées, contribuer au débat, tester et en tirer des leçons.

Témoignage sur la posture lors de l'animation d'une rencontre avec un groupe de producteurs

Si tu regroupes les producteurs pour l'animation ; premièrement il faut être quelqu'un de jovial, deuxièmement il faut chercher à connaître le groupe et impliquer tout le monde dans le débat.

Comment impliquer tout le monde ? Il y'a des gens, il faut les appeler par leur nom pour qu'il soit impliqués, d'autres il faut les impliquer à partir de la plaisanterie, à ce moment ce qu'il aura à dire va intéresser les autres. Des fois tu les mets devant et tu restes derrière, des fois tu prends le devant s'il y'a des parties non comprises pour expliquer. Quand tu impliques tout le monde, dans beaucoup de cas, il y aura la réussite.

Conseil : pour être animateur d'un groupe tu dois être patient et dynamique. Si la patience et la gaieté sont tes comportements, dans beaucoup de cas, tu seras en bons termes avec le groupe donc leur participation serait bonne. Donc la patience et gaieté doit être le comportement de tout le monde, et alors l'animation va porter ses fruits.



4. Comment organiser et animer une rencontre ?

**Q4 : Quelles sont les grandes étapes de l'organisation d'une rencontre ?
A quoi faut-il prêter attention ?**

Ma réponse :

L'organisation d'une réunion de groupe de producteurs se fait en trois étapes : avant la réunion, pendant la réunion et après la réunion. Des actions spécifiques doivent être réalisées à chaque étape par le PR.

➤ **Les principales actions à réaliser par le PR avant la réunion**

Avant la tenue de la réunion, le producteur relais doit :

- › Déterminer la date, l'heure et le lieu du rendez-vous. L'heure du rendez-vous doit convenir au plus grand nombre, notamment les femmes.
- › Identifier les personnes à impliquer lors de la réunion et les informer du rendez-vous et du thème de la réunion. Porter une attention particulière à informer les femmes et les jeunes
- › Clarifier l'ordre du jour et l'objectif de la rencontre
- › Élaborer l'ordre du jour provisoire de la rencontre
- › Identifier les potentiels problèmes qui pourraient survenir dans la préparation ou la tenue de la réunion et trouver des solutions
- › Préparer la logistique nécessaire à la tenue de la réunion (lieu, chaises, autres matériel)
- › S'assurer que l'information sur la rencontre a bien circulé et que les participants-clés seront présents

➤ **Les principales actions à réaliser par le PR pendant la réunion**

Au cours de la réunion, le PR doit :

- › Rappeler l'ordre du jour de la réunion
- › Fixer collectivement l'objectif à atteindre en fin de réunion
- › Lancer les échanges sur chaque point de l'ordre du jour
- › Prendre des notes, les faire prendre par quelqu'un d'autre ou écrire sur un tableau les points importants
- › S'assurer que l'ensemble des participants adhère aux décisions prises
- › Stimuler la participation active des membres aux discussions (poser des questions et les reformuler au besoin pour une meilleure compréhension)

- › Ecouter attentivement ce qui est dit et repérer ce qui n'est pas dit, pour faire des synthèses et compléments
- › Vérifier que l'objectif de la réunion est bien atteint,
- › Fixer la date et l'objectif de la prochaine réunion, et s'assurer que les actions à entreprendre sont bien comprises

➤ Les principales actions à réaliser par le PR après la réunion

- › Rédiger ou faire rédiger un compte rendu de la réunion, et le partager
- › Archiver la version finale du compte rendu
- › S'assurer que les décisions prises ou les activités à mener sont appliquées



5. Comment animer un partage d'expériences ?

Q5 : Comment organiser une session de partage d'expérience pour que le groupe de producteurs apprenne collectivement ? Quel est le rôle du facilitateur dans un partage d'expérience ?

Ma réponse :

Pour une meilleure facilitation des échanges de connaissances et d'expériences au sein d'un groupe de producteurs, ou entre les producteurs avec d'autres personnes ressources, les PR peuvent suivre les étapes suivantes :

➤ Identifier de la thématique

Quel est le problème, quelle est la question ? Par exemple la production du mil, du maïs, du compost, etc.

➤ Identifier des producteurs et des personnes-ressources qui ont une expérience à partager

Parmi les producteurs, on doit avoir ceux qui ont bien réussi dans l'activité, mais aussi ceux qui rencontrent des difficultés. Les personnes-ressources à impliquer sont celles qui ont très bien réussi dans l'activité, après avoir pu surmonter des problèmes qui peuvent être toujours présents pour d'autres producteurs. L'objectif de leur témoignage est d'expliquer comment ils ont réussi à surmonter les difficultés afin d'inspirer les autres.

➤ Animer la séance

Les producteurs et les personnes-ressources peuvent témoigner et le PR peut poser quelques questions pour guider son témoignage : se présenter, présenter les objectifs et les motivations, raconter son histoire en partant des difficultés initiales qui ont été rencontrées et des solutions initiées étape par étape pour lever ces difficultés, et pour conclure les défis actuels qui se posent encore à lui dans la conduite de l'activité.

Après les témoignages, le PR fait une synthèse des principaux défis rencontrés, les solutions initiées et les défis actuels qui se posent.

Ensuite, dans un tour de table, ceux qui veulent poser des questions ou faire des commentaires prennent la parole. Chacune des personnes présentes peut prendre la parole et partager son expérience personnelle sur ce qu'il a fait quand il avait rencontré les mêmes problèmes.

➤ Synthèse des échanges de la session

A la fin des échanges, le PR fait la synthèse des discussions en rappelant :

- › la question qui a été abordée
- › les défis qui sont rencontrés par les producteurs
- › les solutions qui sont partagées par les personnes ressources pour lever les défis

Après cette synthèse il va inviter les participants à expérimenter les solutions proposées et clôturer la réunion.





AMINATA

Amélioration de l'accès aux innovations agricoles
pour la transition agroécologique

FICHE 3

Faire son évaluation critique et faire l'évaluation de l'impact de l'intervention

1. Introduction

Les producteurs-relais ont besoin d'avoir un échange avec les groupes accompagnés à la fin de leurs interventions. Ils doivent également échanger avec l'OP qui les mobilise pour connaître leur appréciation concernant les activités réalisées. Donner les capacités aux PR de faire une auto-évaluation de ses activités peut lui permettre de mettre en évidence ses points forts et faibles, et voir les mesures à adopter pour améliorer ses performances.

Dans cette fiche N°3, le PR pourra trouver :

- » Un canevas de questions à se poser soi-même pour faire son évaluation critique
- » Un canevas de questions à poser aux groupes de producteurs qu'il accompagne
- » Un canevas de questions pour discuter avec les responsables de l'OP
- » Des recommandations pour tirer les conclusions des réponses reçues
- » Pour chaque élément, il est demandé au PR d'écrire sa réponse

Cofinancé par l'Union Européenne



1. Canevas de questions à se poser pour faire son évaluation critique (PR)

Les objectifs principaux sont :

- 🎯 De permettre aux PR d'évaluer leurs performances
- 🎯 D'identifier leurs forces et faiblesses
- 🎯 De chercher à combler les faiblesses de leurs interventions

1.1. L'approche ou la stratégie utilisée était-elle adaptée pour favoriser un changement de pratiques ?

Dans mes d'activités d'accompagnement des producteurs, mon approche doit être compatible par rapport aux réalités économiques, sociales et culturelles du village. Elle doit aussi être adaptée aux producteurs cibles, particulièrement si les cibles sont très diversifiées (femmes, jeunes, vieux, hommes). L'approche peut être réalisée au travers de : champs écoles paysans (CEP), tests de démonstrations, visites de parcelles, visites inter paysannes, etc.

Q1.1 : Quelles sont les approches que j'utilise ? Ces approches étaient bien adaptées et suffisantes pour répondre aux besoins des producteurs cibles ? Quelles sont les difficultés que j'ai rencontrées pour mettre en œuvre ces approches ?

Ma réponse :

- ☐ Très peu adapté
- ☐ Peu adapté
- ☐ Moyennement adapté
- ☐ Bien adapté
- ☐ Très adapté

1.2. Quels ont été les outils mobilisés ?

Dans le cadre de l'accompagnement des processus d'innovations, certains outils (protocole, cahier des charges ou autres) sont nécessaires pour la mise en œuvre de l'approche utilisée par le PR.

Q1.2 : Quels sont les outils que je mobilise souvent ? Ces outils sont-ils bien adaptés et suffisants ? Quelles sont les difficultés que j'ai rencontrées ?

Ma réponse :

1.3. Est-ce que mes actions comme PR ont apporté un changement de comportement des producteurs accompagnés?

L'objectif des actions des PR est d'apporter un changement positif dans les pratiques habituelles des producteurs cibles, afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Q1.3 : Est-ce que cet objectif semble atteint ? Ai-je observé des changements dans les groupes ? Si oui, s'agit-il de changements de manière de faire, de s'organiser, d'attitude, de comportement dans la communauté, etc. ?

Ma réponse :

1.4. Mes connaissances et compétences étaient-elles suffisantes pour assurer les conseils agricoles ?

Dans le cadre du conseil agricole, des fois on n'a pas toutes connaissances ou compétences requises pour répondre à certaines questions posées par les producteurs. Ces compétences peuvent être d'ordre technique, organisationnel ou pédagogiques.

Q1.4 : Les réponses que j'ai données aux producteurs étaient-elles à hauteur de leurs attentes et de leurs besoins ? Ai-je réussi à trouver des réponses en m'adressant aux services techniques ou aux ONG que je connais ?

Ma réponse :

- ☐ Connaissances manquantes
- ☐ Connaissances très limitées
- ☐ Connaissances moyennes
- ☐ Bon niveau de connaissances
- ☐ Connaissances suffisantes



1.5. Quels sont mes points forts ?

Q1.5 : Quelles sont les choses qui ont bien marché dans mon accompagnement des producteurs ? Ces points forts s'expliquent grâce à quoi ? (mes connaissances techniques, mon réseau professionnel, mon réseau social dans la communauté ou avec l'OP, mon expérience, etc. ?)

Ma réponse :

1.6. Quelles sont mes principales faiblesses ou insuffisances ?

Q1.6 : Quelles ont été les choses qui n'ont pas marché au cours de mon intervention ? Ces faiblesses s'expliquent à cause de quoi ? (un manque de connaissances, mon réseau professionnel, mon réseau social dans la communauté ou avec l'OP, une faible expérience dans le domaine, etc ?)

Ma réponse :

1.7. Comment m'améliorer ?

Pour s'améliorer il y a de nombreuses possibilités : la formation continue, la documentation, la recherche de partenariat pour des appuis techniques ou financiers et utilisation de ses acquis dans ses activités de PR, etc.

Q1.7 : Que dois-je faire/de quoi ai-je besoin pour m'améliorer ?

Ma réponse :

Handwriting practice area with 10 horizontal dashed lines on a light green background.



2. Canevas de questions pour appréciation de l'intervention et de ses effets (à poser aux groupes / aux individus bénéficiaires de l'intervention du PR)

Le PR est en face des membres du groupe, posant des questions relatives à l'animation et aux activités. Il pose ensuite des questions sur les impacts de l'intervention

Note : la partie a) traite de la méthode d'animation. Si le groupe préfère commencer par le contenu des activités, se référer d'abord à la partie b) puis compléter la partie a).

Partie 2.A : L'évaluation de l'impact de l'intervention avec le groupe

2.A.1. Quel était le problème initial ?

Au début de l'intervention, le PR a identifié avec le groupe la difficulté ou le problème auquel étaient confrontés les producteurs du village et qui nécessitait une action communautaire pour trouver une solution. Comme on le dit souvent « ensemble nous pouvons soulever une montagne ».

Q2.A.1 : Quel était le problème initial ? Quelle était la difficulté identifiée avec le groupe ? Quelles étaient les faiblesses des pratiques agricoles identifiées ?

La réponse du groupe

2.A.2. Quelles innovations ou pratiques améliorées avez-vous testé ? Quels ont été les résultats ?

Une fois les faiblesses ou insuffisances révélées, le groupe a pu dégager des solutions avec le PR pour les différentes contraintes des agriculteurs. Des pratiques ont été testées et en fin de cycle, le groupe a pu faire la comparaison des résultats (par exemple, entre pratique paysanne et améliorée).

Q2.A.2 : Quels ont été vos tests de pratiques ? Est-ce que les résultats sont satisfaisants, quelle conclusion peut-on en tirer ? Quels résultats ou pratiques vous ont convaincu ?

La réponse du groupe

- ☐ Résultats non satisfaisants
- ☐ Résultats faibles
- ☐ Résultats moyens / acceptables
- ☐ Bons résultats
- ☐ Résultats très satisfaisants



2.A.3. Sur quoi pourraient porter les essais l'année prochaine ?

Q2.A.3 : A partir des conclusions des essais, quelles sont les propositions du groupe pour de nouveaux essais ? Pourquoi ces choix ?

La réponse du groupe

2.A.4. Quels sont les points/ thèmes que vous avez bien compris ?

Les membres du groupe peuvent citer les points ou les thèmes bien compris et pour lesquels ils peuvent appliquer les pratiques ou former d'autres personnes.

Q2.A.4 : Quels sont les points/ thèmes que vous avez bien compris ? Sur quels sujets pouvez-vous transférer vos connaissances à d'autres producteurs ?

La réponse du groupe

2.A.5. Quels sont les points à reprendre ?

Il peut y avoir des points d'ombre sur lesquels le PR doit revenir ou apporter des explications approfondies pour aider le groupe à mieux comprendre.

Q2.A.5 : Quels sont les points/thèmes pas encore assez maîtrisés ? Les points sur lesquels il faudra revenir pour compléter les explications ?

La réponse du groupe

2.A.6. Parmi les pratiques, lesquelles pensez-vous pouvoir appliquer/adopter dans vos champs ?

Il peut y avoir des points d'ombre sur lesquels le PR doit revenir ou apporter des explications approfondies pour aider le groupe à mieux comprendre.

Parmi les innovations, chaque producteur peut choisir des pratiques à adopter dans leur exploitation en fonction de leur besoin et de leurs moyens.

La réponse du groupe

2.A.7. Y a-t-il des pratiques qui sont intéressantes mais que vous ne pouvez pas adopter ? Lesquelles et pourquoi ?

Certains agriculteurs sont convaincus mais ne peuvent pas appliquer les pratiques recommandées.

Lister les pratiques intéressantes mais difficile à appliquer. Le groupe peut discuter des solutions pour ces personnes qui ont ces contraintes.

La réponse du groupe

2.A.8. Y a-t-il des pratiques que vous pouvez modifier ou adapter à votre contexte ?

On cherche à savoir si les membres du groupe sont maintenant capables de tester des pratiques dans leur champ.

Q2.A.8 : Dans le groupe, certains membres ont-ils déjà commencé à tester des pratiques chez eux ? Est-ce que d'autres tests sont possible pour modifier les pratiques ?

La réponse du groupe

Moi je veux tester la pratique dans mon champ l'année prochaine.



Moi je veux modifier la pratique pour l'adapter à ma situation.

2.A.9. Pensez-vous que ces connaissances vont avoir un impact sur vos prises de décisions ?

En conclusion, comment les membres du groupe voient leur avenir avec ces nouvelles connaissances ? Voulez-vous modifier vos décisions ? Qu'allez-vous faire à la saison prochaine ?

La réponse du groupe

- ☐ Pas de changements
- ☐ Très peu de changements
- ☐ Changements modérés
- ☐ Changements significatifs
- ☐ Changements importants

Partie 2.B : L'appréciation de la méthode d'intervention

2.B.1. Les objectifs des activités ont-ils été bien compris ?

Q2.B.1 : Au début de l'intervention, est-ce que les explications étaient claires ? Est-ce que l'objectif était compris de tous les participants ? Vous étiez sur la même longueur d'onde avec le PR ?

La réponse du groupe

- ☐ Objectifs pas clairs
- ☐ Objectifs peu clairs
- ☐ Objectifs moyennement clairs
- ☐ Objectifs clairs
- ☐ Objectifs très clairs

2.B.2. Quelle était la diversité des participants impliquées ?

Q2.B.2 : Est-ce que les participants aux activités comprenaient des femmes, des jeunes, des vieux, des petits et des grands exploitants ? Est-ce que les femmes trouvent que leurs contraintes ont été prises en compte ? Les jeunes sont-ils concernés par les animations ? Et les vieux ?

La réponse du groupe

Les hommes et les femmes
du village ont participé
activement dans notre
groupe.



2.B.3. Quel dispositif a été mis en place ? était-il adapté ?

Le groupe peut rappeler si ce sont les parcelles de démonstration ou les Champs Ecole Paysanne, sensibilisation à travers la radio ou autres interventions qui ont été réalisés.

Q2.B.3 : Quelle est l'appréciation du groupe de ce dispositif ? Quels étaient les points forts et les points faibles ?

La réponse du groupe

- ☐ Non adapté
- ☐ Peu adapté
- ☐ Moyennement adapté
- ☐ Bien adapté
- ☐ Très adapté

2.B.4. Quelle stratégie de partage /diffusion /d'accès à ses connaissances a été mis en place?

Il s'agit souvent d'organiser une journée porte ouverte ou une visite d'échange/inter paysanne pour la diffusion avec d'autres producteurs des villages environnants.

Q2.B.4 : Quelle est l'appréciation du groupe de ces visites ? Combien d'entre eux sont allés visiter d'autres parcelles ? Ont-ils partagé ce qu'ils ont vu ? Combien de personnes sont venues visiter leur village ? La visite était bien organisée ?

La réponse du groupe

2.B.5. Quelles autres animations ont été réalisées par le PR ?

Il peut s'agit des autres animations du PR, des interventions organisées avec d'autres producteurs, des services techniques de l'Etat, des entreprises agricoles, des ONG ou des institutions de micro finances en fonction de la problématique des producteurs.

Q2.B.5 : Quelles étaient les autres activités ? Quelle est l'appréciation du groupe de ces activités ?

La réponse du groupe

2.B.6. Les activités étaient-elles compatibles avec les réalités socio-économiques, culturelles et environnementales ?

Dans certains villages, compte tenu de certaines considérations sociales (interdits), la stratégie développée par le PR ou par le projet peut ne pas être compatible. Il faut demander l'avis du groupe sur les activités et les pratiques en fonction des réalités du village pour ne pas heurter la sensibilité de la communauté.

La réponse du groupe

- ☐ Non adapté
- ☐ Peu adapté
- ☐ Moyennement adapté
- ☐ Bien adapté
- ☐ Très adapté

2.B.7. Quelle fut la fréquence du suivi ? La fréquence de suivi était adaptée ?

Au démarrage, une fréquence de suivi a été décidée, il faut se demander si elle a été respectée.

Q2.B.7 : Est-ce que la fréquence était adaptée ? Est-ce que le jour et l'heure des rendez-vous était adapté à tout le monde ? Faut-il faire un changement ?

La réponse du groupe

- ☐ Non adapté
- ☐ Peu adapté
- ☐ Moyennement adapté
- ☐ Bien adapté
- ☐ Très adapté

2.B.8. Est-ce que la participation des membres du groupe a été régulière ?

Si la participation des membres du groupe n'est pas régulière, cela démontre des insuffisances au sein de l'organisation qu'il faut chercher à remédier sinon le processus d'innovation n'aura pas d'impact sur la communauté.

Q2.B.8 : Est-ce que la participation de tous membres du groupe a été régulière ?

La réponse du groupe

- ☐ Pas du tout régulière
- ☐ Peu régulière
- ☐ Moyennement régulière
- ☐ Régulière
- ☐ Très régulière

2.B.9. Avez-vous des propositions d'amélioration de notre façon de procéder ?

Q2.B.9 : En conclusion, quels ont été les points faibles et les points forts de l'animation ?
Quelles sont les propositions du groupe pour la prochaine saison ?

La réponse du groupe



3. Canevas de questions pour l'institution (Responsables OP)

Cette section permet d'initier une discussion entre chaque PR et les responsables des organisations paysannes (OP) pour aborder les questions qui lui permettent d'assumer ses fonctions de PR avec plus d'efficacité.

3.1. Quelle votre appréciation des méthodes utilisées par le PR ?

Le PR utilise différentes méthodes pour ses interventions dans les villages qu'il couvre (entretiens individuels, visites, focus group, champ-école, démonstrations etc.)

Q3.1 : Ces méthodes sont-elles bien adaptées, bien utilisées ? Ces méthodes permettent-elles d'amener les groupes à changer leurs pratiques ?

- ☐ Non adapté
- ☐ Peu adapté
- ☐ Moyennement adapté
- ☐ Bien adapté
- ☐ Très adapté

La réponse de l'OP

3.2. Quelles sont les informations que le PR vous donne ?

Les interventions du PR dans les villages permettent de remonter les informations sur les problèmes des producteurs, par exemple pour planifier les activités de l'OP.

Q3.2 : D'après vous, les informations remontées à l'OP par le PR sont adaptées et suffisantes ?

La réponse de l'OP

3.3. Est-ce que les innovations et pratiques abordées par les PR correspondent aux objectifs et priorités de l'OP ?

La réponse de l'OP

- ☐ Non adapté
- ☐ Peu adapté
- ☐ Moyennement adapté
- ☐ Bien adapté
- ☐ Très adapté

3.4. Est-ce que la diversité des profils des agriculteurs est prise en compte par le PR ?

Il s'agit de voir avec les responsables des groupes si les différents points de vue des femmes et des jeunes ont été pris en compte lors des interventions du PR.

Q3.4 : D'après vous, les différents points de vue et perceptions, notamment des femmes et des jeunes ont été suffisamment pris en compte par le PR dans ses interventions ?

La réponse de l'OP

- ☐ Non pris en compte
- ☐ Peu pris en compte
- ☐ Moyennement pris en compte
- ☐ Bien pris en compte
- ☐ Très bien pris en compte

3.5. Avez-vous constaté des changements positifs chez les producteurs grâce au travail du PR ?

Le travail effectué par le PR dans les villages doit porter des fruits dans l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

Q3.5 : Est-ce que les responsables des OP perçoivent les effets des activités du PR ? Quels effets ?

La réponse de l'OP

3.6. Quelles réalisations concrètes ou réussites attribuez-vous à l'intervention du PR ?

A travers les responsables des organisations, le PR peut capitaliser certaines réussites comme acquis à son actif tels :

- Augmenter la productivité des cultures
- Assurer l'autosuffisance alimentaire
- Réduire le déficit d'aliment bétail durant la saison sèche
- Réduire l'utilisation des produits chimiques de synthèses
- Réduire les risques du changement climatique à travers les associations de cultures.
- Meilleure gestion des revenus
- Meilleure commercialisation des productions
- Autre, préciser :

La réponse de l'OP



3.7. Les conditions/moyens requis pour bien faire le travail sont réunies ?

Le PR peut discuter avec les responsables des organisations la nécessité de valoriser la fonction de PR en leurs décernant des attestations de reconnaissance, leurs donnant des motivations et des moyens pour qu'ils puissent mener à bien leur fonction.

Q3.7 : Y a-t-il des difficultés particulières dans le fonctionnement du PR ?

La réponse de l'OP

3.8. La communication entre PR et OP est-elle satisfaisante ?

La communication entre le PR et l'OP est très importante et doit aller dans les deux sens.

Q3.8 : Le PR communique assez sur ses activités et résultats ? Et l'OP donne au PR les informations dont il a besoin ? Y a-t-il des difficultés ?

La réponse de l'OP

- ☐ Non satisfaisant
- ☐ Peu satisfaisant
- ☐ Moyennement satisfaisant
- ☐ Satisfaisant
- ☐ Très satisfaisant

3.9. Quelles sont les propositions d'amélioration ?

La communication entre le PR et l'OP est très importante et doit aller dans les deux sens.

Q3.9 : En conclusion, quels ont été les points faibles et les points forts de l'animation ?
Quelles sont les propositions d'amélioration pour la prochaine saison ?

La réponse de l'OP

4. Tirer des conclusions et recommandations

4.1. Les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints ?

Il s'agit de voir si les résultats obtenus au cours de l'intervention sont satisfaisants, si non, une analyse sera faite pour comprendre les causes et, ensuite des recommandations appropriées seront formulées pour améliorer d'avantage le dispositif afin de garantir une meilleure réalisation des objectifs à l'avenir.

Q4.1 : Les objectifs de l'intervention ont-ils été atteints ?

Ma réponse :

- ☐ Non atteints
- ☐ Peu atteints
- ☐ Moyennement atteints
- ☐ Bien atteints
- ☐ Très bien atteints

4.2. Qu'est ce qui me permet de savoir si mon travail est apprécié ?

Q4.2 : Quelles sont les grandes conclusions à tirer des échanges avec les groupes de bénéficiaires ? Est-ce que les responsables de l'OP sont satisfaits du déroulement des activités ? Pour quelles raisons ?

Ma réponse :

4.3. Quelles ont été les difficultés ou insuffisances ?

Au cours de mise en œuvre, des difficultés peuvent surgir qui entravent le déroulement du processus, donc il sera nécessaire de les identifier et analyser leurs causes. Ensuite, il faut identifier les acteurs dont la contribution est nécessaire pour la résolution (Services techniques, Mairie, ONG, Entreprises...).

Q4.3 : Quelles ont été les difficultés ou insuffisances ? Quelles ont été les causes de ces difficultés ?

Ma réponse :

4.4. Quels étaient mes points forts et mes points faibles ?

Tout le monde a des points forts et des points faibles. Pour ses points faibles, il faut identifier les actions à entreprendre ou les personnes à contacter.

Q4.4 : Quels étaient mes points forts et mes points faibles ?

Ma réponse :

Points faibles	Points forts

4.5. Quelles sont les propositions d'amélioration de l'intervention pour moi-même en tant que PR ?

Faire des propositions d'amélioration pour les prochaines étapes

Ma réponse :

4.6. Quelles sont les propositions d'améliorations à faire remonter à l'OP ?

Ma réponse :



4.7. Quelles sont les propositions à discuter avec d'autres personnes ? Quelles sont les personnes identifiées ?

Ma réponse :

Copyright Cirad-AMINATA 2025



AMINATA

Amélioration de l'accès aux innovations agricoles
pour la transition agroécologique